

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévisé, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 5.

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, samedi 6 octobre. — « Le paquebot
qui a quitté Constantinople, le 27 septembre, ap-
porte les nouvelles suivantes :

» Le génie creuse dans Sébastopol de longues
tranchées et des mines que l'on suppose destinées à
achever la destruction des remparts de la place.

» D'après la quantité de canons retrouvés dans
l'eau, ce serait, dit-on, six mille bouches à feu
russes, que les alliés auraient en leur possession.

» Deux dépêches télégraphiques, l'une de Lon-
dres et l'autre de Paris, ont annoncé au maréchal
Pélissier sa nomination de grand-croix de l'ordre
du Bain, et au général Simpson sa nomination de
grand-croix de la Légion d'Honneur.

» D'après la *Presse d'Orient*, les Autrichiens
quitteraient en ce moment les frontières de Vala-
chie pour prendre leurs quartiers d'hiver dans les
villes de l'intérieur des Principautés. En outre, les
troupes autrichiennes auraient reçu récemment de
nombreux convois de munitions de guerre.

» Une compagnie anglaise s'est déjà présentée à
Constantinople pour exécuter le chemin de fer de
Belgrade. D'autres propositions sont encore atten-
dus.

Marseille, samedi 6 octobre. — Complément des
nouvelles apportées par le *Thabor*.

» Le maréchal Pélissier parcourt la plaine de
Baïdar. Les premier et troisième corps sont éche-
lonnés de la Tchernaiâ jusqu'au delà de Baïdar. Les
Anglais, les Sardes, et 12 bataillons turcs sont
prêts à coopérer. Le général Bosquet, complète-
ment rétabli, va reprendre son commandement. Les
fortes pluies ne ralentissent pas les immenses
préparatifs des alliés. Des pièces de campagne ont

été envoyées des arsenaux turcs et des milliers de
charriots, de Sinope, principalement. Le Sultan a
envoyé au maréchal Pélissier un magnifique sabre
avec le titre de Serdarékrem et le brevet d'un re-
venu viager de 200.000 francs par an.

» Six vapeurs bloquent étroitement le port
d'Odessa.

» Les nouvelles de Kars sont du 22 septembre.
Les bouches inutilisées et la plus grande partie de
la cavalerie avaient été renvoyées. Les Russes ame-
naient des canons. Omer-Pacha était encore à Ba-
toun.

» Les renforts turcs ont battu les insurgés de Tri-
poli. » — Havas.

Berlin, 7 octobre. — *L'Invalide russe*, du 30 sep-
tembre, publie un rapport du général Mouravieff,
d'après lequel ce général aurait battu, le 11 sep-
tembre, 3,000 Turcs et fait prisonnier le vaillant
Aly-Pacha. Il aurait pris en outre quatre canons
et trois enseignes. Les Turcs auraient perdu 400
hommes dans cette affaire.

Berlin, samedi 6. — Un ordre de l'empereur
Alexandre défend l'exportation des gros draps gris
et de toutes autres couleurs, par les frontières de
terre de la Pologne et de la Russie d'Europe.
(*Constitutionnel*.)

Pétersbourg, samedi 6 octobre. — Le prince
Gortschakoff mande, en date du 4 :

« Hier et aujourd'hui, l'ennemi s'est de nouveau
montré dans la vallée du haut Belbeck; mais, aux
approches de la nuit, il est retourné sur les hau-
teurs de Baïdar.

» Du côté d'Eupatoria, on ne signale aucun
mouvement des navires ennemis.

» Le feu de l'ennemi contre les forts du nord de
Sébastopol est le même que ces jours derniers. »

Marseille, samedi 6 octobre. — Le paquebot qui

vient d'arriver apporte des nouvelles de Constanti-
nople du 27 septembre, et de Crimée du 24.

Dans l'armée, l'opinion générale était que l'in-
tention du maréchal Pélissier était de menacer Sim-
féropol d'une attaque du corps d'Eupatoria, et de
déterminer les Russes à changer leurs positions;
puis de profiter des mouvements qu'ils seraient
forcés de faire, pour les attaquer.

Le gouvernement ottoman a conféré le grade de
Maréchal de l'Empire au maréchal Pélissier.

Divers de nos généraux ont été nommés pachas.
La dignité de bey a été conférée à quelques col-
onels.

Le contingent anglo-turc est parti pour Schoomla.
Les nouvelles d'Asie sont satisfaisantes. — Lejo-
livet.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* du 27 septembre
publie, d'après un supplément extraordinaire de
L'Invalide russe, une dépêche télégraphique du gé-
néral prince Gortschakoff, en date du 25 septem-
bre, laquelle est conçue comme suit :

« L'ennemi après avoir repoussé les avant-postes
des Cosaques de la crête de montagne qui sépare la
vallée de Baïdar du flanc gauche de nos positions et
de la vallée du Belbek supérieur, travaille à la
construction d'une route de ce côté du versant.
En même temps il établit des logements et des re-
doutes sur la passe de la montagne.

« Il a débarqué environ 30,000 hommes à Eupa-
toria. »

Cette dépêche, peu claire faute de désignation
précise de localités, l'est encore moins quand on n'a
pas sous les yeux la topographie du pays. Les eaux
de la Tchernaiâ et du Belbek sont séparées dans
leur cours supérieur par une ramification des mouts
Jaïla qui courent le long de la côte sud est de la Cri-
mée. Cette ramification, qui porte sur les meilleu-

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

La Cité de Londres (*the City*) ne compte qu'un seul
de ces squares : *Finsbury-square*; c'est une grande
place ornée de jolies maisons, mais qui est loin de pré-
senter le confortable et l'agrément des squares situés
dans des quartiers plus aristocratiques, tels que Grosve-
nor-Square, dont nous avons déjà parlé, Saint-Jame's-
Square, Leicester-Square et surtout Charing-Cross,
qu'on nomme aujourd'hui Trafalgar-Square, une des
plus belles places de la métropole anglaise. Dans un des
angles du Finsbury-Square s'élevait, en 1801, la taverne
du *Welch-Rabbit*, c'est-à-dire du Lapin-Gallois, ani-
mal dont Buffon n'a pas parlé, qui n'a ni poil, ni pat-
tes, ni oreilles, espèce de Loncheon maigre; en d'autres
termes, un *welch-rabbit* est une tranche de pain grillée
recouverte de Chester et saupoudrée de poivre, de sel,
de cannelle et de noix muscade. Brillat-Savarin, qui,
dans l'émigration, avait fait connaissance avec les mets
anglais, dit que cette préparation n'est pas aussi subs-
tantielle qu'un lapin, mais qu'elle est savoureuse, invite
à boire, et, surtout, qu'elle fait trouver le vin bon. L'hu-
mour anglais s'attache aussi volontiers à railler la pro-
vince de Galles que l'Ecosse et l'Irlande; tout ce qui ne
se nourrit pas exclusivement de bœuf et de pudding est
le sujet de ses plaisanteries, et les pauvres Gallois, ré-
duits au pain et au fromage, subissent les épigrammes de
leurs riches concitoyens. Aujourd'hui, cependant, les
mines de cuivre, mieux exploitées qu'elles ne l'étaient
autrefois, ont répandu l'aisance dans la province de
Galles, et les Gallois, sans renoncer à leur *Welch-Rab-*

bet, ne sont plus privés ni de bœuf ni de porc. John
Little, le propriétaire de la taverne dont nous parlons,
s'était emparé de l'épigramme anglaise, pour empêcher
qu'on ne la lui appliquât, et on voyait sur son enseigne
une énorme tranche de pain, à laquelle une couche de
fromage de Chester donnait une couleur rose, et, aux
deux côtés de cet emblème parlant, il avait fait peindre
deux bouteilles étiquetées, l'une était sensé contenir de
la bière et l'autre du genièvre : c'était offrir aux con-
sommateurs deux façons différentes d'arroser le lapin
gallois. John Little était un petit homme à l'œil vif et
rusé, qui avait quitté le comté de Camar-then et était
venu à Londres dans l'intention bien arrêtée de faire
payer aux Anglais le dédain qu'ils professent pour les
gens de sa province, en s'enrichissant à leurs dépens.
Sa taverne était fréquentée par quelques négociants re-
commandables de la Cité, des officiers, des marins en
retraite et des habitants de Finsbury-Square, qui, tout
en buvant leur verre de grog, avaient l'avantage de voir
leurs enfants s'ébattre sur la pelouse, à quelques pas plus
loin. Une salle, disposée au fond de l'établissement,
recevait les ouvriers du quartier et quelques matelots,
qui y venaient avec leurs femmes. John Little disposait
encore de plusieurs pièces situées au-dessus de la taver-
ne, les unes étaient à son usage particulier, les autres
destinées aux personnes désireuses de passer une heure
ou deux loin de tout regard indiscret. En dépit d'em-
ménagements aussi commodes et de la bonne qualité
des liquides, John Little ne marchait vers la fortune que
d'un pas très-lent, lorsque le hasard amena chez lui le
capitaine Blackheath, dont le coup-d'œil devina sans peine
les secrètes intentions du Gallois et les avantages du lo-
cal qu'il occupait.

— Cette taverne a deux sorties? dit-il à John Little.

— Trois, Monsieur, une sur le square, l'autre sur la
rue Saint-Paul, et, par la troisième, on entre à Artil-
lery-Ground.

— Votre maison vaut encore mieux que je ne le
croyais, dit le capitaine.

Et il donna à John Little une bourse qui contenait un
nombre raisonnable de guinées.

Dès ce moment, le Gallois devint son complice, son
recéleur et quelquefois son confident. La société de la
pièce principale ne changea pas, seulement les matelots
qui fréquentaient l'arrière-taverne se mêlèrent de temps
en temps aux amis du capitaine, et les cabinets de l'en-
tre-sol furent témoins de transactions peu avouables, et
virent se conclure des marchés qui eussent fait frémir
d'horreur les négociants de la Cité, s'ils avaient pu se
douter de ce qui se passait à quelques toises au-dessus
d'eux.

En quittant M. Meadows, miss Helen se dirigea vers
la taverne de John Little, où elle devait rencontrer le
capitaine.

Arrivée sur la place Finsbury, elle vit surgir à ses côtés
un matelot qui lui frappa sur l'épaule; quoique la nuit
fût venue et que la gypsie n'eût pas l'avantage d'être
sous la protection d'un cavalier, elle était néanmoins
si décentement vêtue et marchait d'un pas si régulier,
que cette privauté lui fit faire un pas en arrière.

— Passez votre chemin, dit-elle, en relevant la tête
avec fierté.

— Helen, Helen, écoutez-moi!

C'était Lovel.

L'Ecosse avait réfléchi. Tromper le capitaine était
impossible, du moins dans l'affaire qu'il allait entre-

res cartes le nom de Siourionkaïa, encaisse en demi-cercle la vallée de Baïdar, et, formant les vallées des affluents de droite de la Tchernaiïa, notamment du Tchouliou, va se rattacher par les passes d'Aïtodor et d'Ouzenbasch aux hauteurs abruptes qui terminent brusquement le plateau du Belbek, depuis la ferme de Mackenzie jusqu'au village de Mangoup-Kalé. Le plateau du Belbek, qui s'étend entre la mer, la rivière du même nom, la rade de Sébastopol et le cours inférieur de la Tchernaiïa complète la séparation des eaux des deux courants et de leurs tributaires.

Toute cette ligne de faite, sauf les défilés mêmes des monts Siourionkaïa, est occupée par l'armée russe; l'armée alliée, au contraire, indépendamment de sa position sur le plateau de la Chersonèse, s'étend dans la vallée de la Tchernaiïa et a poussé des détachements considérables de ses forces jusqu'aux points extrêmes de la vallée de Baïdar. Nous savons, en effet, par le journal des opérations du prince Gortschakoff, que les 12 et 13 septembre, les alliés ont établi dans cette vallée, sur la route d'Ouzenbaschik à Oorkussa, deux camps dans lesquels se trouvaient 6 escadrons de cavalerie et 5 bataillons d'infanterie avec de l'artillerie, et que le 23 septembre une partie de ces forces avait pris possession des hauteurs d'Oorkussa. — C'est donc là qu'il nous faut chercher les troupes dont parle la dernière dépêche du prince Gortschakoff. — Havas.

On écrit d'Odessa, le 25 septembre :

« L'empereur Alexandre, avec sa suite, est arrivé ici dans la soirée du 22. Le gouverneur-général avait annoncé que l'Empereur entrerait à midi en ville, mais il n'est arrivé qu'à une heure assez avancée de la soirée : aussi la foule, fatiguée d'attendre, s'est paisiblement dispersée. Cette circonstance est cause que l'entrée du czar n'a produit que peu d'effet sur notre population, et, à part le roulement des tambours, le son des musiques militaires et le mouvement que se donnaient les commandants de troupes, l'aspect d'Odessa n'avait pas changé. Le lendemain, toute la population vaquait à ses occupations habituelles.

« L'Empereur est descendu au palais du prince Woronzoff; sa suite s'est installée au château de la comtesse Langeron. Le czar est reparti le lendemain pour Nicolaïeff, où son frère, le grand-duc Constantin, l'avait précédé. Aujourd'hui même, le grand conseil de guerre auquel sont convoqués les chefs des corps d'infanterie cantonnés dans les gouvernements de la Nouvelle-Russie, devait avoir lieu sous la présidence de l'Empereur à Nicolaïeff. Dans le cas où les événements de la guerre en Crimée empêcheraient le prince Gortschakoff de se rendre au conseil, le général Osten-Sacken a été désigné pour venir l'y remplacer. Ce vieux général, qui a eu des commandements importants dans toutes les grandes guerres, sous les empereurs Alexandre et Nicolas, jouit au plus haut degré de toute la confiance de l'Empereur actuel; on peut s'atten-

dre à ce que ses conseils seront écoutés. On disait que le général Liprandi et le général de cavalerie de Wrangel avaient aussi été appelés à Nicolaïeff.

(Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

On a nié l'exactitude d'une opinion devenue populaire et qui existe depuis longtemps, à savoir que le niveau de l'océan Atlantique est de plusieurs pieds supérieur à celui de l'océan Pacifique vers l'isthme de Panama. Après une suite d'observations exactes de marées, faites à Panama et dans la baie d'Aspinval, observations reliées entre elles par des nivellements exacts pris le long du parcours du chemin de fer, le colonel Totten s'est assuré que la hauteur moyenne des deux océans est exactement la même, bien que, par moments l'un des deux océans devienne plus élevé que l'autre par la différence de l'heure de la marée dans ces deux points. Mais le niveau moyen des deux océans, c'est-à-dire leur élévation à mi-marée, est maintenant prouvé être exactement la même. — Havas.

— Un journal américain annonce que la récolte de blé est extrêmement abondante dans l'Etat d'Arkansas. — Havas.

— On écrit de Berlin à l'agence Havas :

« On assure que la construction d'un pont en pierre entre Strasbourg et Kehl, projetée par le gouvernement français, pour mettre en communication les chemins de fer de la rive gauche et de la rive droite du Rhin, n'a pas encore reçu l'assentiment du gouvernement badois. Celui-ci, en effet, se trouve lié par une résolution de la diète du 27 février 1832, ainsi conçue :

« Par des motifs de sûreté pour le territoire fédéral, on ne construira sur les fleuves qui séparent la confédération germanique de l'étranger et d'Etats qui n'appartiennent pas à des membres de la confédération, aucun pont fixe, sans un examen préliminaire de sa convenance au point de vue militaire et sans l'assentiment de la confédération. » Or, au point de vue militaire, en ce qui concerne le pont du Rhin, il paraît difficile d'accéder aux vœux du gouvernement français.

— Nous recevons de Sassari la nouvelle que l'immersion du câble électrique sous-marin, pour la correspondance télégraphique entre la Sardaigne et l'Afrique, a commencé sous les plus favorables auspices, le 25 septembre, à cinq heures du matin, sous la direction de M. Brett, assisté des ingénieurs Francisci et Tron, du géant Garino, de l'employé, Vercellio, et avec l'aide, du côté de Gagliari, de l'employé Seura. M. le consul d'Angleterre, de son côté, a coopéré dignement au bon succès de l'opération. On nous promet d'autres détails quand le câble aura pu toucher l'Afrique. (Constitutionnel.)

Saint-Petersbourg, 7 octobre. — « Le général Gortschakoff a envoyé la dépêche télégraphique suivante de Crimée, sous la date du 4 octobre, au soir :

« Hier et aujourd'hui, les troupes alliées se sont montrées de nouveau dans la vallée du Haut-Belbeck; vers la nuit, elles se retirèrent sur les crêtes de Baïdar.

« Dans la direction d'Eupatoria, on ne voit plus aucun mouvement de navires alliés.

« Le feu contre le côté nord de Sébastopol continue comme à l'ordinaire. »

« Saint-Petersbourg, lundi. — Le général Gortschakoff vient d'envoyer une dépêche sous la date du 6 octobre. Elle est ainsi conçue :

« Une grande activité règne parmi les bâtiments alliés. Ils se meuvent dans diverses directions. Le nombre des chaloupes canonnières de l'ennemi a augmenté.

« L'effectif des camps alliés, entre la Tchernaiïa et Balaklava, paraît moins considérable que les jours précédents.

« L'ennemi est descendu aujourd'hui dans la vallée de Baïdar, puis s'est retiré. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un train de marchandises, se rendant d'Angers à Tours, a déraillé, en arrivant à Saumur, à 500 mètres environ de la gare. Quatre wagons ont été complètement broyés; la locomotive entraînée hors le rail-way a été quelque peu endommagée. C'était horrible à voir ces wagons entassés les uns sur les autres, les marchandises jetées pêle-mêle sur la voie. Personne heureusement n'a été blessé, le mécanicien et le chauffeur ayant eu le temps de sauter du tender.

La cause de cet accident n'est pas encore bien connue, on croit cependant qu'il est le résultat de la rupture d'un essieu de wagon.

Dimanche, toute la journée, malgré une pluie torrentielle, les employés du chemin de fer et divers ouvriers de la ville ont été occupés à débayer la voie et à rétablir les rails. Ce sinistre, quel qu'encombrement qu'il ait occasionné, n'a fait éprouver aucun retard aux convois de voyageurs.

P.-M.-E. GODET.

Le 7 octobre a été un jour néfaste pour notre pays. Pendant que la nouvelle du déraillement se répandait, une pluie diluvienne tombait sur la ville, et à l'aspect noir du ciel on pouvait craindre que des torrents n'inondassent les campagnes. Tout-à-coup, sur les deux heures après midi, la pluie redouble, les éclairs sillonnent la nue, le tonnerre

prendre, et le dévouement d'Annah pour M^{lle} de Castres et la famille Parker rendait la jeune fille dangereuse, il ne pourrait peut-être pas en faire une complice; il fallait donc revoir le capitaine, et surtout apaiser miss Helen, dont il connaissait la violence et qui pouvait devenir une ennemie redoutable. Lovel courut donc à la rue d'Essex, où il espérait trouver la gypsie, qui, comme on l'a vu, se livrait, au moment même, aux dangereuses combinaisons de M. Meadows. Lovel, sans trop s'alarmer d'une absence qu'il prévoyait, quitta son costume écossais, prit un habit de matelot, ce qui devait lui attirer la bienveillance du vieux Dick Blum, il s'arma d'un sabre, d'un petit pistolet dont il connaissait la justesse, et, cachant dans sa ceinture une pince propre à desceller la dalle qu'il devait soulever, il s'achemina vers Finsbury-Square, certain de rencontrer à la taverne de John Little l'une ou l'autre des deux personnes qu'il cherchait, et peut-être toutes les deux.

— Oh! ciel! s'écria miss Helen en le reconnaissant, vous avez quitté votre Ecossaise; vous revenez à moi, Lovel?

La gypsie avait perdu le souvenir du trésor de New-Street, elle ne songeait qu'à son amour.

— Vous n'êtes pas raisonnable Helen, répondit Lovel, en donnant à la jeune fille un baiser de Judas, et la jalousie vous fait oublier nos affaires.... Je suis plus contrarié que vous d'avoir rencontré ma cousine Mac-Grégor chez M. Parker.

Comme certains oiseaux de proie, la Bohémienne semblait douée de la faculté de voir dans l'obscurité: elle attacha ses regards perçants sur Lovel.

— Contrarié? dit-elle.

— Oui, reprit Lovel, je suis devenu un fils du diable,

depuis que j'habite Londres, et vous, Helen, vous êtes une fille du démon; je crois que voilà pourquoi je vous aime...

— Et votre Ecossaise est un ange? dit miss Helen.

— Précisément. Je vous avoue, Helen, que les anges ne sont pas faits pour moi, ni moi pour eux.

En parlant ainsi, ils arrivèrent à la taverne de Welch-Rabbit, traversèrent la grande salle et prirent un petit escalier qui conduisait aux pièces de l'entresol.

— Voilà un matelot qui est en la compagnie d'une bien jolie femme, dit un vieux gentleman qui jouait au creebegge en sirotant un verre de grog.

— Charmante, quoiqu'un peu brune, répondit son partenaire.

John Little vit passer ce couple qu'il connaissait si bien et se contenta de faire un léger signe de tête.

Lovel et Helen entrèrent dans une petite pièce carrée et meublée d'une table de chêne et de quelques sièges de bois, des verres communs et des cruchons de bière et de genièvre étaient disposés sur la table. Lovel crut devoir aller au devant des reproches qu'il attendait. Il ne pouvait raisonnablement avoir qu'un tort véritable aux yeux de la Bohémienne, c'était de l'avoir laissée en proie aux morsures du chien Tom, mais il l'avait reconnue trop tard pour la secourir. Il n'avait donc qu'à soutenir hardiment qu'il ne l'avait point reconnue du tout; sa conduite d'ailleurs était forcée, s'il ne voulait pas se trahir aux yeux du vieux matelot Dick, et elle était excusable, si l'on songe aux mœurs grossières et même un peu farouches des compagnons du capitaine. Lovel sentait fort bien que son crime était ailleurs.

— Vous avez entendu, Helen, dit-il, les habitués de John Little se récrier sur votre beauté; ce sont cependant de vieux gentlemen dont la tête est chauve ou cou-

verte de cheveux blancs... Si vous vous étiez arrêtée auprès de l'un d'eux, je crois qu'il aurait payé cher votre complaisance.

La bohémienne fit un petit mouvement en arrière et eut l'air de ne pas comprendre.

— Je veux dire, poursuivit Lovel, qu'il aurait senti la pesanteur de mon poing.

Cette marque de jalousie, qui paraissait vraie, précisément parce qu'elle était ridicule, amena un sourire sur les lèvres serrées de miss Helen.

— J'ai tort, dit encore Lovel, ces vieux gentlemen ne songent pas à vous; mais il y a quelqu'un que vous allez voir en carrosse, et avant que la nuit soit passée ce monsieur m'aura payé vos visites.

Miss Helen se mit à rire aux éclats.

— Demandez au capitaine le secret de cette visite, dit-elle, et vous apprendrez pour qui je l'ai faite.

— Je vous remercie, miss Helen.

— Je l'ai faite, reprit la jeune femme avec amertume, pour éloigner le lieutenant Parker de chez lui, et vous donner le loisir de rester auprès de votre parente Annah.

— Et peut-être répondit Lovel en plaçant sa main sur l'épaule de miss Helen, au lieu de M. Parker, trouverai-je le constable établi dans la maison, en compagnie des policemen Grawford, Parterson et Meadows, qui sont les amis du capitaine?

— C'est possible, Lovel.

— Et, ajouta l'Ecossais en comprimant de sa main l'épaule de la jeune fille jusqu'à la meurtrir, c'est vous qui avez été requérir le constable et ses agents dans les bureaux de Bow-Street.

— Je ne suis sortie de chez Meadows que pour me rendre ici, Lovel. (La suite au prochain numéro.)

gronde et un vent impétueux fait voler dans les rues, tuiles, ardoises et débris de toutes sortes. Dans la campagne, des arbres sont rompus ou déracinés, des branches et des feuilles jonchent les chemins.

Les désastres ne se bornèrent pas là. On crut au même instant ressentir un mouvement oscillatoire du sol, dans la direction du sud au nord, et une bourrasque violente sembla ébranler les maisons. L'établissement de M. Rocher, sur le chemin du Bray, a été en grande partie renversé, la couverture d'un corps de bâtiment a été jetée dans la cour; deux pigeons mis à nu, précipités sur les toitures qu'ils dominaient, ont écrasé tous les planchers jusqu'au rez-de-chaussée. Les dégâts sont immenses; la machine à vapeur n'a pas souffert. Un seul ouvrier, présent dans les ateliers, a couru les plus grands dangers; des madriers, dont l'une des extrémités était appuyée au mur et l'autre sur le sol, l'ont protégé; il a pu se retirer sain et sauf.

On cite beaucoup de dégâts : au magasin de fourrage de l'école de cavalerie, à l'abbatoir et à un grand nombre de maisons de la ville et de la campagne. P.-M.-E. GODET.

La musique militaire vient de recevoir une nouvelle organisation : la position des jeunes gens qui voudront s'engager comme élèves musiciens est bien améliorée; ils toucheront la paie des cuirassiers.

Ainsi, désormais, en même temps qu'ils pourront acquérir de sérieuses connaissances musicales, ils feront leur temps de service militaire, et jeunes encore ils auront pu obtenir des grades; ils seront admis à s'engager dès l'âge de 17 ans.

Il faut 15 jeunes gens pour l'École. On pourra s'adresser à M. Brick pour avoir de plus amples renseignements.

Au moment où tous les yeux se tournent vers la Crimée, où tous les cœurs français semblent attachés à cette contrée lointaine que nos armes victorieuses et le sang de nos soldats nous ont rendue si chère, on aime, on recherche tout ce qui rappelle ce pays, tout ce qui le fait connaître.

Aussi est-ce avec bonheur qu'on a accueilli la brochure de M. Adville, intitulée *Théâtre de la guerre en Orient*. Ce livre, plein d'érudition, est un cours complet de géographie ancienne et moderne.

Après avoir fait sommairement, dans une courte introduction, l'histoire de ce qui s'est fait par les armées alliées en Orient, M. Adville promène son lecteur dans les provinces Danubiennes, la mer Noire, la mer d'Azoff, la Grèce, l'Asie Mineure et l'isthme Caucasiens.

Rien de plus agréable et surtout de plus instructif que ce petit livre. — A côté des faits récents les plus palpitants d'intérêt, on rencontre des faits mythologiques et le récit des exploits glorieux des temps anciens.

La publication de cet ouvrage est donc une heureuse actualité. Sorti des presses de M. J. Lecerf, il ne laisse rien à désirer au point de vue typographique; une carte lithographiée aide à l'intelligence des lieux et met le lecteur à même de suivre toutes les opérations militaires.

Il se trouve chez M. Gaultier, libraire rue Saint-Jean, à Saumur.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

CAOUTCHOUC et GUTTA-PERCHA. — MAISON RATTIER & Co

L'industrie du caoutchouc est remarquablement représentée à l'Exposition universelle par les produits de MM. RATTIER et Co, les fabricants renommés dont la réputation va s'augmenter encore par le succès qu'ils obtiennent dans cette grande solennité. L'emploi du caoutchouc devient, chaque jour, plus populaire, et la maison Rattier a pour beaucoup contribué à cette extension, par les soins constants que depuis 27 ans elle n'a cessé de donner à cette industrie dont elle a doté la France en 1828. Fabriquer en gros et vendre en détail : tel est le principe qu'elle a adopté dès le début, songeant en même temps à l'excellence de la fabrication de ses produits et aux facilités des acheteurs; cette maison doit à ce double principe la vogue considérable dont elle jouit, à si juste titre.

En effet, la maison Rattier, dont les vastes magasins sont établis au centre de Paris (4 rue des Fossés-Montmartre), marche à la tête de tous les établissements du même genre. Elle fabrique tous les articles où le caoutchouc et la gutta-percha peuvent être employés fructueusement, soit pour les applications industrielles, soit pour l'usage particulier du consommateur. Ainsi, l'immense fabrique qu'elle possède aux Ternes livre tous les ans à l'industrie des quantités considérables de rouleaux et cylindres de réservoirs pour le gaz, de tampons et rondelles à l'usage des chemins de fer, de courroies pour pour machines, de fils télégraphiques, etc., etc. Quant à la consommation journalière, elle s'alimente à cette source de produits toujours riche, toujours abondante d'une foule d'articles d'une utilité directe et quotidienne, tels que manteaux en drap, en mérinos, en coton, en soie ou en alpaga caoutchoutés, ceintures de natation, bas de marais, bretelles, jarretières, coussins et oreillers de voyage, semelles, etc., etc., objets incessamment variés de forme et d'usage, qui, par leur perfection, se sont placés aussi haut que possible dans les préférences du public, et ont, pour ainsi dire, fait du nom de MM. Rattier le synonyme de tous les progrès obtenus dans cette branche particulière de l'industrie et le garant de toutes les améliorations qui peuvent s'y adjoindre dans l'avenir.

Tous les produits qui sortent de la fabrique de MM. Rattier et Co portent la marque et la garantie de leur fabrication, de sorte que le public peut, sans hésitation, faire ses achats dans les départements, chez les principaux négociants en nouveautés et en chapellerie, avec lesquels cette maison s'est mise en relation directe. VIGNÉ MAZADE.

LA VIE DES CHAMPS.

Quatorzième Année.

PRIMES. — HERBIERS AGRONOMIQUES, format in-folio. — COLLECTION DE GRAINES des plantes cultivées en France, classées d'après les époques de leur ensemencement.

Avec la quatrième année nous annonçons des *Herbiers agronomiques* établis sur un plan tout nouveau, surpassant beaucoup, sous tous les rapports, ce qui existe de mieux en ce genre à l'exposition universelle et ne laissant plus rien à désirer. Le format de nos nouveaux Herbiers est grand-in-folio, un peu supérieur à celui de l'Herbier général du Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui continue à servir de base à la détermination des espèces. Nos abonnés peuvent choisir entre l'ancien format et les Tomes I et II du nouveau format, en ajoutant au prix d'abonnement 6 fr. pour chaque Tome

du grand format. Les plantes contenues dans le nouveau format ne font pas partie de l'ancien.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

- 12 francs par an, avec un Tome de l'Herbier, ancien format.
- 18 — avec un Tome de l'Herbier, nouveau format.
- 24 — avec les Tomes I et II de l'Herbier nouveau format.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 30 septembre.

NAISSANCES. — 17, Marie Chevreau, rue d'Orléans; — 21, Alfred-Joseph Tissier, rue de Rouen; — 24, Joséphine-Hermance Beunier, rue de la Chouetterie; — 25, Léon Brault, rue de Fenet; — Albert-Louis Mollay, sur les Châteaux; — Françoise Maffrand, rue de Fenet; — Henri-Hyacinthe-Antoine de Coma, rue Beaurepaire; — 27, Jules Lucas, rue de la Visitation; — Célestine Hadimont, à la Gueule-du-Loup.

MARIAGES. — 22, Hippolyte Delbut, instituteur aux Ulmes, a épousé Pauline Villiers, institutrice à Saumur; — Toussaint Brisson, loueur de chevaux, a épousé Marie-Jacquette Point, tous deux de Saumur; — 24, Louis-René Champion, menuisier, a épousé Jeanne Tessier, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 19, Achille Noyrot, jardinier, 39 ans, rue de la Chouetterie; — Amélie Civerdière, à la Providence; — 22, Jenny Dulong, femme Bonafons, Grand'Rue; — 24, Marie-Jeanne-André Tiffoine, journalière, 91 ans, veuve Poulard, île du Saule; — Emelie Aury, ouvrière gantière, 34 ans, célibataire, rue Saint-Pierre; — 28, Martin Daguin, ancien boucher, 73 ans, rue d'Orléans; — 29, Guillet, mort-né, Basse-Ile; — François Lelièvre, propriétaire, rue de Rouen.

Marché de Saumur du 6 Octobre.

Froment (hec. de 77 k.)	31 94	Graine de luzerne.	60 —
2 ^e qualité, de 74 k.	30 70	— de colza	— —
Seigle	20 40	— de lin	— —
Orge	14 80	Amandes en coques	— —
Avoine (entrée)	10 15	(l'hectolitre)	— —
Fèves	16 80	— cassées (30 k)	80 —
Pois blancs	24 —	Vin rouge des Cot.,	— —
— rouges	22 —	compris le fût	— —
— verts	— —	1 ^{er} choix 1854.	120 —
Cire jaune (30 kil)	160 —	2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 ^e —	90 —
— de chenevis	70 —	— de Chinou	110 —
— de lin	70 —	— de Bourgueil	140 —
Paille hors barrière.	55 —	Vin blanc des Cot.,	— —
Foin 1855. id	65 —	1 ^{er} qualité 1854	100 —
Luzerne	52 —	2 ^e —	80 —
Graine de trèfle	60 —	3 ^e —	70 —

BOURSE DU 6 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 65 90
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 89 80

BOURSE DU 8 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 64.
4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 9.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Expédition franc de port jusqu'à destination.

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS.

TROUSSEAUX
et
LAYETTES.

A PRIX FIXE.

CACHEMIRE FRANÇAIS
et
DE L'INDE.

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, Faubourg St-Germain, à Paris.

Les Propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons *franco*, et toute expédition au-dessus de 25 francs est *affranchie* pour toutes les localités de la France. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. — Cette maison n'a de succursale ni de représentant dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; elle les signale à la défiance et au mépris publics. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins, est adressé aux personnes qui le demandent (478)

A WENNEDERNE
OU A LOUER,
Pour entrer en jouissance le 24 juin 1856.
Une MAISON, située à Saumur, rue Traversière, actuellement occupée par M^{me} Roger, et appartenant à M^{me} Defaudais-Dubaut.
S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (495)

A LOUER
De suite
OU A VENDRE
MAISON, située à Saumur, rue Bodin, précédemment occupée par M. de Montigny.
S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (469)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICÉS DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS: M. Ménière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR: M. Brière, phar., M. Gauthier, phar.; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)

Tribunal civil de première instance
d'Angers.

Etudes de M^e RICHE, avoué à An-
gers, et de M^e BEDON, notaire
aux Rosiers.

VENTE

Aux enchères publiques, en 4 lots,
DE DIVERS

MORCEAUX DE TERRE

Situés commune de Gennes, arrondis-
sement de Saumur, département de
Maine-et-Loire.

L'adjudication aura lieu le dimanche 28
octobre 1855, heure de midi, en
l'étude et par le ministère de M^e
BEDON, notaire aux Rosiers, commis
à cet effet.

On fait savoir à tous qu'il apparti-
endra, qu'en exécution d'un juge-
ment rendu sur requête par la pre-
mière chambre du Tribunal civil de
première instance séant à Angers, le
21 août 1855, dûment enregistré;

Et aux requête, poursuite et dili-
gence de :

1^o M. Théodore-Julien Bordillon,
ingénieur civil, en état de faillite dé-
clarée, demeurant ci-devant à An-
gers, et actuellement à Paris, rue
Saint-Lazare;

2^o MM. Camille Guillier de la Tous-
che, propriétaire, et François Dela-
lande, licencié en droit, tous deux
demeurant à Angers;

Ces derniers au nom et comme syn-
dics définitifs de la faillite de mondit
sieur Bordillon, dûment autorisés aux
fins ci-après, par ordonnance de M.
Barier, juge au Tribunal de com-
merce d'Angers, et commissaire de la
dite faillite;

Tous ayant M. Athanase-Benjamin
RICHE pour avoué;

Il sera procédé, par le ministère de
M^e BEDON, notaire aux Rosiers, com-
mis à cet effet par le jugement sus-
énoncé et daté, et en son étude, le di-
manche 28 octobre 1855, heure de
midi, à la vente et adjudication, au
plus offrant et dernier enchérisseur,
sur les mises à prix ci-après indiquées,
des immeubles dont la désignation
suit, dépendant de la faillite de M.
Bordillon, sus-nommé.

DÉSIGNATION.

ART. 1^{er}.

Une parcelle de terre, d'une conte-
nance de 2 ares 25 centiares, située au
lieu dit le Bord-de-l'Eau, comprise
pour partie au numéro 1,247 de la
section A du plan cadastral de la com-
mune de Gennes.

Cette parcelle joint au nord un ter-
rain remblayé par la concession du
pont des Rosiers, au sud le chemin de
Bessé à Gennes, à l'est le chemin du
pont, et à l'ouest un ancien port.

ART. 2.

Une parcelle de terre d'une conte-
nance de 1 are 23 centiares, située au
même lieu que la précédente, joignant
au nord un terrain remblayé par les
concessionnaires du pont, au sud le
chemin de Gennes à Saumur, à l'ouest
le chemin du pont des Rosiers, et à
l'est Louis Leblanc.

ART. 3.

Deux petites parcelles de terre se
tenant, d'une contenance totale de 35
centiares, situées au même lieu que
les précédentes, et joignant au nord le
chemin de Gennes à Saumur, à
l'ouest le chemin du pont, et à l'est
Louis Leblanc et la veuve Albert.

ART. 4.

Une parcelle de terrain, d'une con-
tenance de 16 ares 71 centiares, si-
tuée commune de Gennes, au clos
Verry, près le bord de l'eau, au pied
de l'église Saint-Eusèbe, comprise
sous le numéro 1,224, section A du
plan cadastral, et joignant à l'est le

chemin des Rosiers à Gennes, et de
tous autres côtés M. Baudriller.

Telles, au surplus, que lesdites
parcelles de terre sont figurées en un
plan dressé par M. Blot, géomètre,
demeurant à Gennes, le 12 août 1855;
lequel plan demeurera annexé au ca-
hier des charges.

MISES A PRIX.

Les immeubles dont il s'agit seront
adjudés sur les mises à prix ci-après,
fixées par le jugement sus-énoncé et
daté, comme premières enchères, ou-
tre les charges, savoir :

La parcelle de terre désignée arti-
cle 1^{er}, sur la mise à prix de deux
cent vingt francs, ci... 220 f. »

La parcelle désignée arti-
cle 2, sur la mise à prix
de cent vingt-trois francs,
ci... 123 »

Les parcelles comprises
sous l'article 3, sur la mise
à prix de trente-cinq francs,
ci... 35 »

La parcelle désignée arti-
cle 4, sur la mise à prix de
six cent soixante-huit francs
quarante centimes, ci... 668 40

Total des mises à prix. 1,046 40

S'adresser, pour les renseigne-
ments :

1^o En l'étude de M^e BEDON, notaire
aux Rosiers, dépositaire du cahier des
charges;

2^o A M^e RICHE, avoué poursui-
vant, à Angers, rue Saint-Jacques,
numéro 8, près le Pilori.

Fait et rédigé par l'avoué soussi-
gné, à Angers, le 29 septembre 1855.
RICHE.

Enregistré à Angers, le 1^{er} octobre
1855, folio 3, case 2. Reçu 1 franc et
20 centimes pour double décime.

(521) Signé DUTIER.

A LOUER

Petite MAISON BOURGEOISE,
composée de 5 pièces, cabinets,
cave, grenier, avec écurie, cour et
jardin de 22 ares, planté d'arbres en
rapport et entouré de murs.

Cette habitation est située près la
levée, au bourg des Rosiers, dont elle
est tant soit peu détachée.

S'adresser, à M. CHAILLOU, pro-
priétaire, aux Rosiers (Maine-et-
Loire), ou à M^e BEDON, notaire aux
Rosiers. (522)

SEMOULE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÈS

Au moyen de ces nouveaux produits alimentaires qui contiennent le principe
nutritif **LES ENFANTS** sont préservés des accidents causés par la dentition,
des difformités de la taille, du rachitisme, et en gé-
néral des vices de constitution provenant d'un tempérament lymphatique.

L'emploi de la Semoule et du Chocolat de M. Mouriès, est recommandé aux
femmes enceintes, aux nourrices pendant l'allaitement et aux enfants pendant
toute la période de leur croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriès, et l'Institut de
France lui a décerné une médaille d'encouragement, au concours des prix Montyon
de 1853, pour cette découverte qui a une si heureuse influence sur la diminution
des maladies et de la mortalité des enfants. — Une instruction est jointe à cha-
que article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 184; à Angers, CLOT aîné,
marchand de comestibles; Beaufort, MOUSSU, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER,
ph.; Saumur, BIÈRE, ph.; Cholet, BONTÉPS jeune, ph. (25)

15 FRANCS 7 FR. 50. ROB LAFFECTEUR SEUL AUTORISÉ

Le Rob végétal du docteur Boyveau-Laffeteur, garanti véritable par la signa-
ture du docteur Giraudeau de St-Gervais, est bien supérieur à tous les sirops
dépuratifs dits de Larrey, Cuisinier, de Salsepareille, de Saponaire, etc.; il
remplace l'huile de Foie de Morue, le sirop Anti-scorbutique, les essences de
Salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'Iode, d'Or, etc.; le Rob
est recommandé pour guérir les

Dartres,	Tumeurs blanches,	Hydropisie,
Abeès,	Asthmes nerveux,	Gravelle,
Goutte,	Ulcères,	Syphilis,
Marasme,	Gales dégénérées,	Gastro-Enterite,
Catarrhes de vessie,	Rhumatismes,	Scrofules,
Pâles couleurs,	Hypocondrie,	Scorbut.

Dépôt, renseignements et prospectus gratuits chez les principaux pharmaciens
du département, où l'on trouve le Rob au même prix qu'à Paris. (327)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-
priseur, à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le jeudi 11 octobre 1855, à midi,
et jours suivants, il sera procédé, par
le ministère de M^e PLÉ, commissaire-
priseur, chez M^{me} DUGAS, proprié-
taire, rue de l'Ermitage, près les Ré-
collets, à la vente aux enchères de
son mobilier.

Il sera vendu :

Plusieurs lits garnis, commodes,
armoires, buffet, huche, tables, chais-
ses, glaces, pelles, pincettes, che-
nets, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. %

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ,

Appelée PONT-GIRAULT,

Située en la commune de Jumelles,
sur la route de Moulhienne à Longué;

Elle consiste en : une JOLIE HABI-
TATION de maître et TROIS FERMES,
contenant ensemble 80 hectares de
terre labourable, prés et sapinières.
Il y a sur les fermes une grande quan-
tité d'arbres, essence de chêne, dont
plus de 500 à haute futaie.

S'adresser, pour voir les lieux, aux
fermiers, et, pour traiter, soit à M.
HULIN, propriétaire, qu'on trouvera
à Saumur, tous les samedis à l'hôtel
Saint-Jean, soit à M^e GUÉRIN, notaire
à Longué. (511)

A LOUER

Présentement

1^o UNE MAISON, située à l'angle
de la rue de Fenet et de la montée du
Petit-Genève, ayant rez-de-chaussée,
1^{er} et 2^e étages, grenier au-dessus;

2^o UNE MAISON, située rue d'Or-
léans, ayant un vaste magasin au rez-
de-chaussée, garni de montres et d'un
comptoir, salon derrière, avec cui-
sine, cour, et un autre salon; deux
étages et grenier au-dessus, avec
mansardes.

Cette maison pourrait convenir à
un commerce en gros.

S'adresser à M. LETHEULLE, meu-
sier, rue Brault. (426)

Etude de M^e PACHAUT, notaire à
Angers.

A LOUER

Présentement

L'USINE-MINOTERIE

D'ORVEAU

Située commune de Nygoiseau, arrondis-
sement de Segré (Maine-et-Loire).

Cette usine consiste en :

1^o Un bâtiment de nouvelle construc-
tion à trois étages, contenant un mou-
lin à eau faisant de blé farine, établi
sur la rivière de l'Oudon.

Ce moulin se compose de douze
paires de meules, montées à l'anglaise,
garnies de leurs tournants et virants,
bluterie, vastes greniers et magasins.

2^o Et une jolie maison d'habitation
pour le meunier avec jardin et bâti-
ments de service.

S'adresser, sur les lieux, pour visi-
ter cette usine, et, pour traiter de sa
location, à M. CHOLET fils, à Segré,
et à M^e PACHAUT, notaire à Angers.

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M^{me} veuve Peltier.

S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

VIN ANTI-GOUTTEUX et anti-rhu-

matismal

(de colchique du Codex), de A.
d'ANDURAN, médecin-pharmacien à
La Rochelle, avec lequel l'auteur
s'est guéri d'un rhumatisme gout-
teux. Ce remède, admis à l'Exposi-
tion universelle de 1855, arrête de
suite l'accès et guérit radicalement
les affections goutteuses nouvelles;
dans les anciennes il en éloigne de
plus en plus les accès et les rend très-
benins. Prix du flacon et du mé-
moire : 10 fr. — Dépôt chez M.
PERDRIAU, ph. à Saumur. (525)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de
plantes hygiéniques à base tonique. Dé-
couvert dans un manuscrit par CHAL-
MIN, ce remède infailible était em-
ployé par nos belles châtelaines du
moyen-âge, pour conserver, jusqu'à
l'âge le plus avancé, leurs cheveux
d'une beauté remarquable. — Ce pro-
duit active avec vigueur la crue des
cheveux, leur donne du brillant, de la
souplesse, et les empêche de blanchir
en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen,
rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Sau-
mur, chez M. Eugène Pissot, et chez
M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean.
— PRIX DU POT : 3 FR. (286)

PIERRE DIVINE DE SAMPSO.

Guérit en 3 jours maladies rebelles au
copahu, cubèbe et nitrate d'argent. —
Le flacon : 4 francs.

Dépôt : pharmacie GUICHARD, rue
Saint-Jean, 12. (270)

MODE D'EMPLOI. Ce purgatif
est bien préférable à tous les
autres, parce qu'il ne se prend pas
à jeun, mais, au contraire, on
mangeant bien, il opère d'autant
mieux que les aliments et les bois-
sons pris en même temps sont plus
fortifiants, ce qui épargne aux
malades le dégoût et la fatigue qui
empêchent de supporter les autres
purgatifs jusqu'au rétablissement.

PROPRIÉTÉS. Ces pilules sont purgatives et dépuratives
(végétales). Elles purifient le sang de toutes les hu-
meurs (bile, glaires, pituite, etc.) qui causent la mauvaise
santé. Par ce moyen, elles guérissent un grand nombre de
maladies longues et chroniques, telles que : Dartres,
constipation, Catarrhes, gastrite, Hales suppu-
rées, latrèpanus, Douleurs, engorgements internes,
et cette foule d'affections sans nom qui constituent ce
qu'on appelle MAUVAISE SANTÉ.

BOTTES DE 5 F. ET 2 F. 50 C.

Chez M. DEHAUT,

Pharmacien et médecin à Paris.

Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD.